



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON
NOUVELLE-AQUITAINE

CRITÈRES SPORTIFS SAISON 2026

Mise à jour Janvier 2026

Table des matières

Introduction	3
Critères 2026 :	4
• <i>SAS de départ</i>	4
• <i>Stages Régionaux</i>	6
• <i>Championnat de France des Ligues</i>	8
• <i>Listes Régionales de Performance</i>	9
• <i>Collectif Excellence ATHENA</i>	11
• <i>Collectif Accession Régionale à la Performance</i>	12
Calendrier des Championnats de France Jeunes	14
Informations / Contact	14
Annexe	15

INTRODUCTION

Dans le cadre de la politique sportive de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon, le présent document définit les **critères sportifs retenus pour la saison 2026** pour les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.

Ces critères visent à :

- Structurer l'identification et l'accompagnement des jeunes triathlètes à l'échelle régionale ;
- Garantir la cohérence et l'équité dans l'accès aux dispositifs régionaux ;
- Favoriser la progression sportive et la structuration de la dynamique de performance en Nouvelle-Aquitaine.

Les **critères sportifs 2026** concernent plus particulièrement les dispositifs suivants :

1. L'attribution des quotas par **SAS** lors des compétitions de référence
2. Les **Stages Régionaux Jeunes** organisés par la Ligue
3. Les **Championnats de France des Ligues**
4. L'**inscription sur les listes régionales de performances**
5. Le **Collectif d'Excellence ATHENA**, dispositif régional de performance
6. Le **Collectif d'Accession Régionale à la Performance**, dispositif régional d'accompagnement.

Ils reposent principalement sur des références **chronométriques et sportives** et constituent des outils pour :

- La **détection** des jeunes à potentiels ;
- L'**intégration** au sein des dispositifs régionaux ;
- L'**accompagnement et le suivi** des athlètes engagés dans un parcours de performance.

1. SAS de départ lors des compétitions de référence

Dans un objectif de **sécurité**, de **fluidité des départs** et de **gestion optimale des compétitions**, les athlètes seront appelés **un par un sur la ligne de départ**, lors des compétitions de référence de Nouvelle-Aquitaine.

Épreuves concernées :

- Duathlon de Saintes – 08/03/2026
- Aquathlon de Brive-la-Gaillarde – 27/06/2026

La mise en place des SAS de départ vise à :

- structurer et harmoniser l'organisation des épreuves sélectives,
- garantir des conditions de course équitables,
- s'inscrire dans une logique de **performance** et de **préparation au niveau national**.

Quatre SAS principaux seront instaurés :

SAS n°1 : Athlètes prioritaires ayant réalisé des résultats notables sur la saison N ou N-1, selon des critères définis annuellement par la Commission Technique.
(Cf. critère de niveau 1- accès SAS 1).

SAS n°2 : Athlètes classés dans la première moitié des critères de référence, établis selon la discipline :

- **Triathlon et duathlon** : classement issu du **¼ de finale**
- **Aquathlon** : classement issu du **Class Triathlon**

(Hors athlètes déjà intégrés au SAS 1).

SAS n°3 : Athlètes classés dans la seconde moitié des critères de référence, établis selon la discipline :

- **Triathlon et duathlon** : classement issu du **¼ de finale**
- **Aquathlon** : classement issu du **Class Triathlon**.

SAS n°4 : Athlètes n'ayant pas participé à la compétition ou au dispositif de référence :

- absence de participation au **¼ de finale** (triathlon / duathlon),
- absence de **Class Triathlon** (aquathlon).

L'ordre de départ sera établi de manière aléatoire.

1.1. PROCÉDURE DE POSITIONNEMENT SUR LA LIGNE DE DÉPART

Les athlètes seront appelés **un par un** et se placeront successivement sur la ligne de départ. Ils seront triés par ordre de dossard au sein de leur SAS. L'ordre de positionnement sur la ligne de départ respectera les principes suivants :

- les SAS sont appelés **dans l'ordre de priorité** : SAS 1, SAS 2, SAS 3 et SAS 4 ;
- au sein de chaque SAS, les athlètes seront positionnés **selon leur niveau**, en respectant strictement l'ordre du classement de la course ou du dispositif de référence (¼ de finale pour le triathlon et le duathlon, Class Triathlon pour l'aquathlon).

Chaque athlète rejoindra la ligne de départ **uniquement lorsqu'il est appelé**, puis se placera avant l'appel de l'athlète suivant.

1.2 PROCÉDURE DE RECOURS ou DEMANDE DE RÉPÉCHAGE

La Commission Technique définit chaque année les critères d'éligibilité pour les SAS.

Tout athlète, n'ayant pas participé à la course de référence et souhaitant intégrer le SAS 2 ou 3, devra adresser une demande par mail à la Commission Technique, 10 jours avant le sélectif, à l'adresse suivante : elefranc.triathlonlna@gmail.com. Sa demande sera étudiée et, selon son niveau et son profil, il pourra être replacé dans un SAS. La Commission Technique se réserve le droit de refuser la demande.

Dates limites de réception des demandes :

- 27 février 2026 pour la ½ Finale de Duathlon
- 18 juin 2026 pour la ½ Finale d'Aquathlon

1.3 NIVEAU DE CRITÈRES

L'attribution dans le SAS repose sur **un niveau de critères harmonisés avec les autres dispositifs**. Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès seront automatiquement placés dans le SAS 1.

TABLEAU DES CRITÈRES D'ACCÈS DE NIVEAU 1

SAS ATHLÈTES PRIORITAIRES					
Catégories	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	Championnat Régional	¼ de Finale
BEF	–	–	Top 25	Top 1	Top 1
BEH	–	–	Top 25	Top 1	Top 1
MIF	Top 25	Top 25	Top 25	Top 1	Top 1
MIH	Top 25	Top 25	Top 25	Top 1	Top 1
CAF	Top 25	Top 25	Top 25	Top 1	Top 1
CAH	Top 25	Top 25	Top 25	Top 1	Top 1
JUF	Top 25	Top 25	Top 25	Top 1	Top 1
JUH	Top 25	Top 25	Top 25	Top 1	Top 1

La liste provisoire des athlètes prioritaires intégrant le SAS n°1 pour la saison 2026 figure en Annexe 1 du présent document.

2. STAGE RÉGIONAL JEUNES

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon organise des Stages Régionaux Jeunes destinés à rassembler les jeunes triathlètes performants et à potentiel, des catégories Benjamins à Juniors.

Ces stages spécifiques « triathlon » ont pour objectifs :

- La préparation des échéances nationales (*Championnats de France Jeunes*).
- La détection et l'accompagnement des jeunes dans leur pratique.
- Le renforcement du lien entre les athlètes, leurs entraîneurs et leurs clubs.

Effectif : 20 à 25 jeunes par stage.

Périodes : deuxième semaine des vacances scolaires de Toussaint, de février et d'avril.

Candidature : par mail à la CTL (elefranc.triathlonlna@gmail.com).

2.1. CRITÈRES DE SÉLECTION

L'intégration aux stages régionaux repose sur **trois niveaux de critères** :

a) Niveau 1 : Accès :

Les sportifs ayant satisfait à un critère d'accès seront proposés automatiquement pour participer au stage. Si le nombre de sportifs répondant à ces critères dépasse la capacité d'accueil (20 à 25 jeunes), la Commission Technique définira la liste finale des participants.

La décision sera prise dans l'intérêt du stage et du suivi régional, en tenant compte :

- du potentiel de développement à moyen et long terme,
- de l'équilibre entre les catégories d'âge et les genres,
- de la régularité et de la progression sportive observée.

b) Niveau 2 : Éligibilité :

Après l'attribution des places (selon le niveau 1) et en fonction des places disponibles, des critères élargis pourront être pris en compte afin d'intégrer des profils en développement.

c) Niveau 3 : Demande motivée (dossier) :

5 places seront réservées à la discrétion de la Commission Technique pour les jeunes à potentiel, sur candidature.

Les athlètes souhaitant **postuler sur dossier** devront envoyer leur demande motivée par mail à la CTL (elefranc.triathlonlna@gmail.com), comprenant :

- Un **document de présentation de leurs 3 projets** :
 - Sportif (*objectifs de performance, planification de saison, compétitions cibles*).
 - Scolaire / universitaire (*orientation, équilibre avec la pratique sportive*).
 - Personnel (*motivations, organisation, équilibre de vie*).
- Un **CV sportif** mentionnant les compétitions de référence :
 - Championnats de France (Triathlon, Duathlon, Aquathlon).
 - ½ finales régionales et ¼ de finales régionales.

TABLEAU DES CRITÈRES SPORTIFS

STAGE RÉGIONAL JEUNES									
Catégorie	Niveau 1 : Accès			Niveau 2 : Éligibilité					
	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	½ finale Tri	¼ finale sélectif	Class Tri
BEF	–	–	Top 40	–	–	Q	Top 20	Top 10	140
BEH	–	–	Top 40	–	–	Q	Top 20	Top 10	140
MIF	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
MIH	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
CAF	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
CAH	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
JUF	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
JUH	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140

3. CHAMPIONNATS DE FRANCE DES LIGUES

3.1 DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve se disputera sur la **Distance XXS**, avec aspiration « abri » (selon la formule « relais type A ») de **4 concurrents** (2 filles, 2 garçons).

L'ordre de départ est le suivant : 1 garçon – 1 fille – 1 garçon – 1 fille.

La sélection des équipes sera réalisée par les CTL et validée par la Commission Technique, en fonction des spécificités de la course.

3.2 CRITÈRES DE SÉLECTION (par ordre de priorité)

- Résultats obtenus lors des Championnats de France de Triathlon, Duathlon et Aquathlon.
- Résultats lors de la ½ finale du Championnat de France de Triathlon.
- Résultats lors des sélectifs régionaux en Duathlon et Aquathlon.
- Résultats lors du ¼ finale Triathlon et Duathlon.
- Résultats lors du Class Triathlon 2026.

3.3 CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES

- **Participation aux stages** organisés par la Ligue au cours de l'année sportive.
- **Participation obligatoire au stage de préparation** au Championnat de France des Ligues, sauf pour les athlètes listés ou intégrés en pôle.
- **Implication et comportement** observés lors des stages régionaux et des compétitions.

3.4 DÉCISION FINALE

La sélection finale sera laissée à la discrétion des CTL qui tiendront compte :

- des résultats sportifs,
- de la spécificité de la course,
- de l'intégration et de la cohésion de l'équipe.

3.5 QUOTAS

	BE	MI	CA	JU
QUOTAS	1	1	1	1
TOTAL	1	1	1	1

Le nombre d'équipes sélectionnées pourra évoluer, en fonction des performances des triathlètes de la Nouvelle-Aquitaine, sur le Championnat de France de Triathlon.

4. LISTES RÉGIONALES DE PERFORMANCE

Dans le cadre de la politique sportive de la **Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon**, des **listes régionales de performance** seront mises en place à partir de septembre 2026, en prenant en compte les performances réalisées lors de la saison sportive 2026. Ces listes concerneront les catégories **Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors**.

Elles ont pour objectifs de :

- **Valoriser les performances sportives** réalisées sur la saison ;
- **Identifier les athlètes présentant un potentiel de progression** vers le niveau national ;
- **Structurer l'accès aux dispositifs régionaux** de performance et d'accompagnement.

4.1 PRINCIPE DE CONSTRUCTION DES LISTES

Trois listes régionales de performance seront établies. L'inscription sur ces listes reposera **exclusivement sur des critères de résultats**, obtenus lors des **trois Championnats de France Jeunes**. Les critères précis et les quotas associés à chaque liste seront définis annuellement par la **Commission Technique Régionale**. Les listes seront publiées chaque année en **septembre** et seront valables pour une **année scolaire**.

4.2 DESCRIPTION DES LISTES ET DROITS ASSOCIÉS

a) Liste régionale de performance – Niveau 1

Cette liste regroupera les athlètes ayant réalisé **les meilleurs résultats au niveau national**. L'inscription sur la Liste 1 permettra :

- L'accès au **Collectif ATHENA**
- La participation automatique aux **stages régionaux organisés par la Ligue**

- La délivrance d'une **attestation de niveau sportif**, destinée à appuyer les demandes d'aménagement du temps scolaire auprès des établissements
- L'émission de **courriers de soutien de la Ligue** pour accompagner les clubs dans leurs démarches d'obtention de créneaux d'entraînement supplémentaires
- La **recommandation pour intégrer un stage IATE** mis en place par la Fédération Française de Triathlon.

b) Liste régionale de performance – Niveau 2

Cette liste regroupera les athlètes ayant réalisé des **résultats significatifs au niveau national** et s'inscrivant dans une **dynamique de progression vers le haut niveau**. L'inscription sur la Liste 2 permettra :

- L'accès au **Collectif d'Accession Régional à la Performance** ;
- La délivrance d'une **attestation de niveau sportif** pour les démarches d'aménagement du temps scolaire ;
- L'émission de **courriers de soutien de la Ligue** pour appuyer les clubs dans leurs demandes de créneaux supplémentaires.

c) Liste régionale de performance – Niveau 3

Cette liste regroupera les athlètes identifiés pour leurs **performances lors des Championnats de France**, sans accès direct à un dispositif régional spécifique. Elle visera à :

- **Valoriser les performances réalisées** ;
- **Assurer un suivi sportif régional** ;
- **Constituer un vivier pour une évolution future** vers les Listes 1 ou 2.

LISTE RÉGIONALE DE PERFORMANCE

Catégorie	Liste Niveau 1			Liste Niveau 2			Liste Niveau 3		
	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon
BEF 2	–	–	Top 15	–	–	Top 40	–	–	Q
BEH 2	–	–	Top 15	–	–	Top 40	–	–	Q
MIF	Top 25	Top 25	Top 20	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q
MIH	Top 25	Top 25	Top 20	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q
CAF	Top 25	Top 25	Top 20	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q
CAH	Top 25	Top 25	Top 20	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q
JUF	Top 25	Top 25	Top 20	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q
JUH	Top 25	Top 25	Top 20	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q

5. COLLECTIF EXCELLENCE ATHENA

Dans le cadre de sa politique de détection et d'accompagnement des jeunes performants, la **Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon** déploie le dispositif **Collectif ATHENA**, destiné à **renforcer l'optimisation de la performance des jeunes triathlètes** et à **soutenir les clubs dans la structuration de leur projet de performance**.

Ce dispositif constitue une **phase de développement et de structuration**, préparant les jeunes à une intégration progressive dans les dispositifs de performance nationaux.

5.1 PUBLIC CONCERNÉ

Catégories : Minimes à Juniors

Effectif : 10 à 15 jeunes par saison

Profil : jeunes identifiés sur la **liste régionale de niveau 1**.

5.2 SÉLECTION ET CRITÈRES

- Les jeunes seront **sélectionnés chaque année en septembre** par la **Commission Technique**, sur la base des performances de la saison précédente.
- Les **critères sportifs et le nombre de places** pourront être **adaptés ou modifiés** chaque année par la Commission Technique, en fonction de l'évolution des dispositifs ou des résultats.

TABLEAU DES CRITÈRES SPORTIFS

Catégorie	Niveau 1 : Accès		
	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon
BEF 2	–	–	Top 15
BEH 2	–	–	Top 15
MIF	Top 25	Top 25	Top 20
MIH	Top 25	Top 25	Top 20
CAF	Top 25	Top 25	Top 20
CAH	Top 25	Top 25	Top 20
JUF	Top 25	Top 25	Top 20
JUH	Top 25	Top 25	Top 20

6. COLLECTIF ACCESSION RÉGIONALE À LA PERFORMANCE

Dans le cadre de sa politique de **détection et d'accompagnement des jeunes à potentiel**, la **Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon** déploie le dispositif **Collectif Accession Régionale à la Performance**, destiné à :

- Accompagner et structurer l'entraînement des jeunes identifiés comme prometteurs,
- Soutenir les clubs dans le suivi de ces jeunes et dans la structuration de leur projet de performance.

6.1 PUBLIC CONCERNÉ

Catégories : Benjamins à Juniors

Effectif annuel : 20 à 25 jeunes

Profil des participants : Jeunes identifiés sur les **Listes Régionales de Performance – Niveau 2**.

6.2 INTÉGRATION AU DISPOSITIF

L'intégration au Collectif Accession Régionale à la Performance repose sur **deux niveaux de critères** :

a) Niveau 1 : Accès

- Les sportifs ayant satisfait aux **critères d'accès définis sur la Liste Régionale – Niveau 2** seront proposés automatiquement pour intégrer le dispositif.
- Si le nombre de sportifs dépasse la capacité d'accueil (20 à 25 jeunes), la **Commission Technique définira la liste finale** en tenant compte :
 - du **potentiel de développement à moyen et long terme**,
 - de **l'équilibre entre catégories d'âge et genres**,
 - de la **régularité et progression sportive** observée.

b) Niveau 2 : Éligibilité

- 5 places pourront être attribuées **sur dossier**, en priorité aux jeunes figurant sur la **Liste Régionale – Niveau 3** ou présentant un profil à potentiel identifié.
- Les candidats devront envoyer leur **demande motivée par mail à la CTL**, comprenant :
 - Un **document de présentation de leurs 3 projets** :
 - Sportif (*objectifs de performance, planification de saison, compétitions cibles*).
 - Scolaire / universitaire (*orientation, équilibre avec la pratique sportive*).
 - Personnel (*motivations, organisation, équilibre de vie*).
 - Un **CV sportif** mentionnant les compétitions de référence :
 - Championnats de France (Triathlon, Duathlon, Aquathlon).
 - ½ finales régionales et ¼ de finales régionales.

6.3 SÉLECTION ET CRITÈRES

- Les jeunes seront **sélectionnés chaque année en septembre** par la **Commission Technique**, sur la base des performances de la saison précédente.
- Les **critères sportifs et le nombre de places** pourront être **adaptés ou modifiés** chaque année par la Commission Technique, en fonction de l'évolution des dispositifs ou des résultats.

COLLECTIF D'ACCESSION RÉGIONALE À LA PERFORMANCE

Catégorie	Niveau 1 : Accès			Niveau 2 : Éligibilité					
	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	CDF Triathlon	CDF Duathlon	CDF Aquathlon	½ finale Tri	¼ finale Sélectif	Class Tri
BEF	–	–	Top 40	–	–	Q	Top 20	Top 10	140
BEH	–	–	Top 40	–	–	Q	Top 20	Top 10	140
MIF	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
MIH	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
CAF	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
CAH	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
JUF	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140
JUH	Top 50	Top 50	Top 45	Q	Q	Q	Top 20	Top 10	140

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES 2026

- **Duathlon**
 - ¼ de finale : Duathlon de Périgueux (24) – 01 mars 2026
 - ½ finale : Duathlon de Saintes (17) – 08 mars 2026
 - Championnats de France : Duathlon de Troyes (10) – 05 avril 2026
- **Triathlon**
 - ¼ de finale : Triathlon de Saint-Benoit (86) – 10 mai 2026
 - ½ finale : Triathlon de Muret (31) – 24 mai 2026
 - Championnats de France : Triathlon de Saulxures-sur-Moselotte (88) – 07 juin 2026
- **Aquathlon**
 - ½ finale : Aquathlon de Brive-la-Gaillarde (19) – 27 juin 2026
 - Championnats de France : Aquathlon Lapalud (84) – 11 juillet 2026
- **Championnat des Ligues**
 - Championnats de France : Triathlon XXS Lapalud (84) – 12 juillet 2026

INFORMATIONS / CONTACT

Toutes les informations concernant la pratique jeunes, les modalités de sélection, le calendrier des compétitions, les stages proposés, et plus encore, sont disponibles sur le site internet de la Ligue : <https://triathlonlna.fr>

Pour toute question :
Emma LEFRANC
CTL Nouvelle-Aquitaine
elefranc.triathlonlna@gmail.com

ANNEXE 1

Liste des « Jeunes » intégrés en SAS 1 :

NOM	CATEGORIE	CLUBS
Sharlyn BORDERIE	Minime	AS LIBOURNE TRIATHLON
Capucine REGNIER	Minime	LA ROCHELLE TRIATHLON
Arthur MASSONNEAU	Minime	LES LIONS CHATELLERAUDAIS
Maxence MACUDA	Minime	SAINTES TRIATHLON
Loan FROMENT	Minime	AVIRON BAYONNAIS
Samuel HARRIET	Mnime	AVIRON BAYONNAIS
Juliet TREILLE	Cadette	CA BRIVE CORREZE TRIATHLON
Romane BRONDEAU	Cadette	LA ROCHELLE TRIATHLON
Valentine BROUSSE	Cadette	STADE POITEVIN TRIATHLON
Violette MOREL	Cadette	SAINTES TRIATHLON
Marianna RENAUDIE	Cadette	CA BRIVE CORREZE TRIATHLON
Louis ROLLAND	Cadet	CA BRIVE CORREZE TRIATHLON
Jasper GERVOSON	Cadet	CA BRIVE CORREZE TRIATHLON
Eliot TOULEMONDE	Cadet	LA ROCHELLE TRIATHLON
Nathaniel DEISTING SCHANDELER	Cadet	PAU TRIATHLON
Chayma BIAR	Juniore	STADE POITEVIN TRIATHLON
Malou PROUST	Juniore	LA ROCHELLE TRIATHLON
Lisa MASSON	Juniore	LA ROCHELLE TRIATHLON
Ava GUEDEU LEFEUVRE	Juniore	LA ROCHELLE TRIATHLON
Louanne TALAMONA	Juniore	CA BRIVE CORREZE TRIATHLON
Guillaume BOHNERT	Junior	CA BRIVE CORREZE TRIATHLON
Marin REGNIER	Junior	LA ROCHELLE TRIATHLON